



LYCÉE
COLBERT
LORIENT

LYCÉE POLYVALENT :
ENSEIGNEMENT
GÉNÉRAL
TECHNOLOGIQUE
PROFESSIONNEL

DOSSIER D'INSCRIPTION 2020-2021

En classe de SECONDE PROFESSIONNELLE

Vous souhaitez vous inscrire au lycée Colbert pour poursuivre vos études. Quelle que soit la classe que vous intégrerez, quelques documents sont indispensables.

1- Documents à compléter :

Afin de valider son inscription, l'élève doit se déplacer au Lycée Colbert avec l'un de ses responsables légaux (voir horaires ci-après). Les documents décrits aux paragraphes a. et b. n'ont pas besoin d'être imprimés par la famille, ils seront complétés sur place informatiquement puis seront édités et signés sur place.

a. La fiche de renseignements :

Les élèves issus de collège public pourront remplir cette fiche par le Télé-service (Télé-inscription) mais la présence au Lycée pour les inscriptions reste obligatoire. Pour les élèves issus de collège privé ou de Lycée, cette fiche sera complétée informatiquement sur place au Lycée au moment des inscriptions. Son contenu est présenté dans les pages intérieures de ce livret pour vous permettre de visualiser les choix à effectuer. Dans tous les cas, cette fiche sera éditée au Lycée lors de votre venue et elle sera signée par l'élève et par son représentant légal.

b. La fiche intendance :

Elle vous sera remise au Lycée lors des inscriptions. Vous devrez la compléter et la signer sur place même pour les élèves externes.

2- Documents à fournir : vous devez vous rendre au Lycée pour les inscriptions munis des pièces suivantes :

- a. **Photocopie du livret de famille** (les pages « parents » et les pages « enfants »)
- b. **Photocopie du justificatif de l'autorité parentale pour les parents divorcés** (copie de la décision judiciaire)
- c. **Exeat** (certificat de fin de scolarité) à demander à l'établissement d'origine, il pourra être déposé au Lycée ultérieurement si le collège ne peut pas vous le remettre avant le 4 Juillet
- d. **1 RIB dans tous les cas** (même pour les élèves externes)
- e. Si choix des repas à la prestation (au ticket) : **Chèque de 42€** pour les 10 premiers déjeuners à l'ordre de LPO Colbert – Lorient
- f. Si l'élève est boursier : joindre la **notification de bourse 2020-2021**

3- Les inscriptions :

Le Lycée Colbert vous accueille pour les inscriptions devant le bâtiment administratif du Lycée (Bâtiment K) :

Judi 2 Juillet de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Vendredi 3 Juillet de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30
Samedi 4 Juillet de 9h à 12h

ATTENTION : le contexte sanitaire nous oblige à respecter des consignes strictes. Nous avons mis en place toutes les mesures préconisées par le Ministère pour pouvoir vous accueillir en toute sécurité. Afin de vous protéger et de protéger le personnel du Lycée, merci de respecter les consignes suivantes :

- Présence de 2 personnes maximum par élève : l'élève lui-même et un seul représentant légal
- Port du masque obligatoire
- Respect de la distance physique
- Apportez votre propre stylo pour signer les documents

Pour toutes précisions complémentaires contactez-nous par mail : ce.0560026z@ac-rennes.fr

Lycée Colbert 117 boulevard Léon Blum 56321 LORIENT	Fiche de renseignements Lycée pro (Veuillez corriger ou compléter lisiblement EN ROUGE)	Année scolaire 2020-2021
---	--	--------------------------

ÉLÈVE :

Nom :	Prénom :
Né(e) le :	Sexe (M ou F) :
Département de naissance :	Ville de naissance :
Pays :	Nationalité :
INE :	

PARENTS :

	Responsable Légal	Responsable Légal
Nom		
Prénom		
Lien de parenté <i>(voir au dos)</i>		
Adresse		
Tél. Domicile		
Tél. Travail		
Tél. Portable <i>(obligatoire)</i>		
Mail <i>(obligatoire)</i>		
Code profession <i>(voir au dos)</i>		
Autorisez-vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élève ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
Tél. élève		
Mail élève		
Autre personne à prévenir	Nom : Prénom : N° Tél. :	Lien de parenté avec l'élève <i>(voir au dos)</i> :

Entourer la situation des parents : Mariés – Divorcés – Union libre – Veuf(ve) –
Séparés

**En cas de séparation des parents
ou d'adresse propre à l'élève**

Indiquer le domicile de l'élève :

Tout changement intervenant au cours de l'année est à signaler au secrétariat scolarité.

CHOIX DU RÉGIME :

Il est impératif d'effectuer un premier choix de régime à la constitution de ce dossier. A la rentrée, selon les emplois du temps, il sera possible de demander par écrit une modification (un seul choix possible).

- | | | |
|----------------------------------|--|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> INTERNE | <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire 5 jours | <input type="checkbox"/> TICKET |
| <input type="checkbox"/> EXTERNE | <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire 4 jours | |

SCOLARITÉ DEMANDÉE – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 :**Seconde professionnelle :**

- Métiers de l'Electricité et ses Environnements Connectés
- Maintenance des Véhicules Automobiles, option véhicules particuliers
- Technicien en Chaudronnerie Industrielle

Scolarité année précédente – année scolaire 2019-2020 :

Etablissement d'origine :

Formation (classe) :

Date :

Signatures de l'élève et du (des) responsable(s) légal(aux) :

LIEN DE PARENTÉ :

Mère Père Ascendant Fratrie Autre membre de la famille Tuteur	Elève lui-même Aide sociale à l'enfance Educateur Assistant familial Autre lien
--	---

CODIFICATIONS DES PROFESSIONS

AGRICULTEURS

- 11 Agriculteurs sur petite exploitation
- 12 Agriculteurs sur moyenne exploitation
- 13 Agriculteurs sur grande exploitation

ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE

- 21 Artisans
- 22 Commerçants et assimilés
- 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus

CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES

- 31 Professions libérales
- 33 Cadres de la Fonction Publique
- 34 Professeurs, professions scientifiques
- 35 Professions de l'information, des arts et spectacles
- 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
- 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise

PROFESSIONS INTERMEDIAIRES

- 42 Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
- 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social
- 44 Clergé, religieux
- 45 Professions intermédiaires administratives de la Fonction Publique
- 46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- 47 Techniciens
- 48 Contremaîtres, agents de maîtrise

EMPLOYES

- 52 Employés civils et agents de service de la Fonction Publique
- 53 Policiers et militaires
- 54 Employés administratifs d'entreprise
- 55 Employés de commerce
- 56 Personnels des services directs aux particuliers

OUVRIERS

- 62 Ouvriers qualifiés de type industriel
- 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal
- 64 Chauffeurs
- 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
- 67 Ouvriers non qualifiés de type industriel
- 68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal
- 69 Ouvriers agricoles

RETRAITES

- 71 Anciens agriculteurs exploitants
- 72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- 74 Anciens cadres
- 75 Anciennes professions intermédiaires
- 77 Anciens employés
- 78 Anciens ouvriers

AUTRES INACTIFS

- 81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé
- 83 Militaires du contingent
- 84 Elèves, étudiants
- 85 Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
- 86 Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

INTERNAT - SELF

Tarifs à titre indicatif pour l'année scolaire 2020-21

(Les tarifs étant modifiés au 1^{er} janvier de l'année)

Le choix du forfait permet un tarif réduit, mais il vous engage pour l'année scolaire (de septembre à juillet).

Vous avez le mois de septembre pour choisir.

Au 1^{er} octobre il devient définitif.

FORFAIT INTERNAT	1569.80€/an*	Petit déjeuner, déjeuner, dîner et nuitée.
FORFAIT DEMI-PENSION 5 JOURS	534.40€/an*	
FORFAIT DEMI-PENSION 4 JOURS	432€/an*	Ce forfait pourra être choisi en début d'année en fonction de l'emploi du temps.

* 3 factures/an

A LA PRESTATION – ELEVE AU TICKET	
4.20€ le repas	Soit 705.60€ /an pour 5 repas par semaine
L'élève devra créditer sa carte en avance, sinon il ne pourra pas déjeuner au self. Pas de prélèvement automatique.	

6 modes de règlements possibles : espèces, carte bleue, chèque (à l'ordre de : LPO Colbert-Lorient), virement bancaire, prélèvement automatique et télépaiement (paiement par internet).

Prélèvement automatique	1 ^{er} Trimestre			2 ^{ème} Trimestre			3 ^{ème} Trimestre			Total
	Oct	Nov	Déc*	Fev	Mars	Avr*	Mai	Juin	Juil*	
Interne	220€	220€	199.20€	170€	170€	130€	170€	170€	120.60€	1569.80€
DP 5 jrs	70€	70€	77.60€	60€	60€	40€	60€	60€	36.80€	534.40€
DP 4 jrs	60€	60€	59.20€	50€	50€	28€	50€	50€	24.80€	432€

*Le dernier prélèvement de chaque trimestre s'ajuste à la facture.

DOSSIER INTENDANCE – DOCUMENTS À JOINDRE

Cette fiche est à compléter par tous les élèves

La fiche complétée et signée

RIB

Si choix des repas à la prestation

Chèque de 42€ pour les 10 premiers déjeuners à l'ordre de LPO Colbert – Lorient (Pas de prélèvement automatique pour les repas à la prestation).

RAPPEL DU REGLEMENT DU SERVICE ANNEXE D'HEBERGEMENT

Une carte d'accès est donnée à chaque élève en début d'année scolaire pour la durée de sa scolarité. En cas de perte, vol, destruction, dégradation, le remplacement de la carte sera à la charge de l'élève, elle sera facturée au prix coûtant de la carte (tarif voté en CA).

Le coût de l'hébergement est soit :

- forfaitaire : internat, demi-pension 4 ou 5 jours - Le forfait est payable d'avance en cours de période ; le paiement doit s'effectuer dès réception de la facture et au plus tard dans un délai de 15 jours à réception de celle-ci
- soit à la prestation, uniquement pour les repas du midi – L'élève doit obligatoirement recharger sa carte avant tout passage au self.

Dans tous les cas, il s'agit d'un engagement de la famille ou de l'élève majeur, sur une année scolaire.

Le calcul du nombre de jours pour le forfait est effectué tous les ans en fonction du calendrier scolaire et voté en Conseil d'Administration.

Les dégradations constatées seront facturées au prix coûtant, avec un minimum de 8€, aux responsables légaux des élèves auteurs des faits.

DOSSIER INTENDANCE – ANNEE SCOLAIRE 2020-21

Nom : Prénom :

Classe :

Pour l'année scolaire 2020-21 – Entourez le choix

INTERNE	FORFAIT 5 JOURS	FORFAIT 4 JOURS	TICKETS	EXTERNE
---------	--------------------	--------------------	---------	---------

Les élèves pourront modifier leur régime, sur demande écrite, en fonction de leur emploi du temps jusqu'au **30 septembre 2020** dernier délai. Un mail de rappel sera envoyé en début d'année scolaire.

Boursier OUI NON En cours Si oui joindre notification
Prélèvement OUI NON

Si vous souhaitez être au prélèvement automatique, completez le document au verso et joindre un RIB.

RESPONSABLE FINANCIER (si l'élève est boursier, ce doit être le parent bénéficiaire de la bourse)

Nom : Prénom :

Adresse :

 domicile :

 portable :

@mail :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RIB (pour le remboursement de trop perçu éventuel)

Date :

Signature :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Le mandat de prélèvement est valable pour toute la scolarité de votre enfant dans l'établissement.

Type de contrat : **Prélèvement mensuel des frais d'hébergement et de demi-pension**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LPO COLBERT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LPO COLBERT.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 39 ESD 003091

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : LPO COLBERT

Adresse : 117 bd Léon Blum
BP 2135

Code postal : 56321

Ville : LORIENT Cedex

Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE
IBAN

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE
BIC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Type de paiement : Paiement récurrent /répétitif

Signé à :

Signature :

--

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteurs :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LPO COLBERT. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec LPO COLBERT.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.